infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Moins 18% de cultures d’OGM en Espagne (moins 19% dans l’UE)

Par

Publié le 08/10/2015

L’Espagne est le pays leader dans la culture des plantes génétiquement modifiées (PGM) transgéniques dans l’Union européenne (UE), mais les agriculteurs semblent progressivement s’en désintéresser, avec moins 18% d’OGM cultivés cette année. Une diminution du même ordre avait déjà été notée dans trois autres pays qui cultivaient des PGM dans l’UE : en République tchèque, Slovaquie et Roumanie [1]. Pour le moment (en attente des données portugaises), nous pouvons donc annoncer une diminution de 19 % des surfaces cultivées avec des PGM en Europe, passant de 134 473,37 hectares en 2014 à 108 852,81 hectares en 2015.

Le ministère de l'Agriculture espagnol vient de publier ses « estimations » des surfaces cultivées avec du maïs MON810 en Espagne en 2015 : 107 749,24 hectares, soit une diminution de 18% par rapport à 2014 (131 538 hectares)… Toujours en augmentation annuelle depuis l'entrée des OGM, les surfaces espagnoles de maïs MON810 avaient commencé à décliner légèrement, de moins 4%, entre 2014 et 2013 [2]. Le maïs transgénique représentait en 2014 plus d'un tiers des cultures de maïs dans ce pays (31,56 % exactement). Cette part diminue un peu en 2015 pour atteindre 28,13% de la sole globale espagnole de maïs. Les surfaces globales en maïs ont en effet diminué de 8,3% entre 2014 et 2015 (418 000 ha à 383 000, selon une estimation faite par Eurostat en octobre 2015).

La publication des surfaces cultivées avec des variétés transgéniques est obligatoire depuis plusieurs années. Mais le ministère portugais n'a toujours pas publié de chiffres, qu'il connaît pourtant depuis quelques mois. Nous nous attendons, dans ce pays aussi, à une diminution. En effet, selon les données publiées par la Direction générale de l'Agriculture de la Province d'Alentejo, les surfaces ont diminué, passant de 5456,70 hectares en 2014 (sur les 8542 ha cultivés au niveau national) à 4941,87 hectares. Margarida Silva, de la Plataforma transgénicos Fora, estime que l'absence de données publiées par le ministère est la « *conséquence directe* » de la carte [3] que cette association a publiée au printemps 2015. L'association avait réussi, suite à une longue bataille judiciaire, allant jusqu'à la Cour suprême, à obtenir les données précises du registre des parcelles cultivées avec du maïs transgénique pour les années 2013 et 2014, provoquant la colère du ministère de l'Agriculture.

En parallèle, 17 pays de l'UE et quatre régions ont adopté le moratoire nouvelle formule (ou « opt-out ») au cours des derniers mois, en demandant aux entreprises de biotechnologies (Monsanto, Pionner, Syngenta et Dow AgroSciences) d'exclure leur territoire non seulement de l'autorisation pour la seule plante génétiquement modifiée actuellement autorisée, le maïs MON810, mais aussi pour les sept PGM en cours d'autorisation. Le plus surprenant est de voir dans ces listes des pays qu'on avait tendance à classer parmi les défenseurs des biotechnologies, comme les Pays-Bas, le Danemark ou Malte. Le virage avait été amorcé en début d'année, au moment du vote des États membres sur l'autorisation à la culture du maïs 1507. En effet, 19 États s'étaient opposés à cette autorisation, dont les trois évoqués précédemment [4]. Cinq pays avaient soutenu l'autorisation, et sans surprise, ces cinq pays n'ont pas adopté l'opt-out (Espagne, Estonie, Finlande, Royaume-Uni [5], et Suède). Malgré un nombre important d'États opposés au maïs 1507, la majorité qualifiée n'avait pas été atteinte et c'est donc à la Commission européenne de valider sa proposition d'autorisation, validation toujours en attente. Les décisions récentes ne vont pas faciliter le travail de la Commission. Mais, si la Commission autorise finalement ce 1507, et si Pioneer accepte les opt-out ci-dessus mentionnés, ce maïs ne sera pas cultivé dans ces 17 pays et quatre régions.

Rappelons cependant que les PGM continuent d'être massivement importées sur le territoire européen pour nourrir le bétail… Un paradoxe mis en exergue tant par les organisations anti-OGM que ceux qui en font la promotion. Pour les premiers, il s'agit d'un manque de volonté politique du gouvernement qui ne fait rien (ou si peu) pour soutenir les filières alternatives au soja GM ; pour les seconds, ces moratoires seraient des gages à peu de frais pour les mouvements écologistes et contribueraient à affaiblir les agriculteurs européens…

Enfin, rappelons également que les OGM transgéniques cachent d'autres OGM pour lesquels aucun registre n'est obligatoire : les plantes rendues tolérantes aux herbicides par mutagénèse. Ces plantes, bien qu'issues d'une sélection en laboratoire et « *dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle* » [6], ne sont pas considérées par le législateur comme des « OGM »… En France, ces OGM mutés sont des colzas et des tournesols rendus tolérants à différents herbicides.

---

[1] Christophe NOISETTE, « 2015 : les OGM abandonnés en Roumanie », *Inf'OGM*, 3 octobre 2015

[2] Christophe NOISETTE, « OGM - Légère diminution des surfaces en Europe », *Inf'OGM*, 2 décembre 2014

[3] http://www.stopogm.net/cultivos

[4] Eric MEUNIER, « OGM - Culture du maïs TC1507 : 19 Etats européens sur 28 votent contre, mais elle pourra quand même être autorisée », *Inf'OGM*, 11 février 2014

[5] dont trois régions sur quatre ont pourtant adopté l'opt-out...

[6] Extrait de la directive 2001/18

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-moins-18-de-cultures-dogm-en-espagne-moins-19-dans-lue/